



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

lutte contre l'antisémitisme

Question au Gouvernement n° 1313

Texte de la question

LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME

M. le président. La parole est à Mme Olivia Gregoire, pour le groupe La République en marche.

Mme Olivia Gregoire. Je souhaite à mon tour exprimer, au nom de l'ensemble de la représentation nationale réunie, notre profonde tristesse et nos sincères vœux d'amitié à destination du peuple américain, effroyablement meurtri par l'attaque insensée qui s'est produite ce samedi dans la synagogue *Tree of Life* de Pittsburgh. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs des autres groupes.)

Ma question s'adresse au ministre de l'intérieur. Elle est rendue plus urgente évidemment par la tragédie de Pittsburgh mais elle renvoie avant tout à des faits que nous connaissons tous, que nous combattons tous, et que, pourtant, nous constatons tous, encore et toujours, dans notre pays.

C'était, le 20 septembre dernier, ces inscriptions antisémites sur une porte d'immeuble, en plein dix-huitième arrondissement de Paris, rue Ordener. C'était, le 12 octobre dernier, la haine qui s'affichait au sein même d'HEC. C'était, le 20 octobre dernier, la plainte déposée par une étudiante de la faculté Paris XIII, harcelée par un groupe d'élèves parce qu'elle est juive. C'était lundi dernier encore, le 22 octobre, un tag sur les murs de l'école Jeannine Manuel du quinzième arrondissement de Paris. Ce sont tous ces actes, toutes ces violences du quotidien, physiques ou morales, qui s'accumulent, qui se banalisent, et qui saisissent une partie de notre population d'un sentiment d'abandon voire de désespoir.

Alors que faire quand, même en 2018, l'horreur ne semble connaître aucune limite ? Sauvagement assassinée le 23 mars dernier, Mireille Knoll avait 85 ans. Nous n'oublions rien ! Hannah Arendt disait que « de tous les maux qui ont ravagé le XXe siècle, l'antisémitisme est le seul qui demeure incurable. » Faut-il s'y résoudre, au XXIe siècle ? Je ne le crois pas.

Monsieur le ministre, que faire dans ce climat d'insécurité ? Quelles mesures peuvent aujourd'hui être prises pour rassurer nos concitoyens, pour punir les coupables bien sûr, mais aussi pour éduquer, éduquer à l'autre, éduquer à la tolérance, éduquer à l'un des fondements de notre vie en société et de notre république : la fraternité ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Fabien Di Filippo. M. le sous-sous-secrétaire d'État vous voulez dire !

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. L'antisémitisme n'a, hélas ! pas de frontière : il tue, il tue sans discernement.

Je me rendrai ce soir, à la demande du Premier ministre, à la cérémonie d'hommage aux victimes qui aura lieu à la grande synagogue de la Victoire à Paris pour marquer la solidarité du Gouvernement et des Français aux victimes de Pittsburgh. Personne dans cet hémicycle n'a oublié les attentats, les violences, les insultes qui n'ont comme motif que l'antisémitisme. Personne ici n'oubliera jamais les attentats qui ont visé des Français parce qu'ils étaient juifs.

Les faits que vous avez évoqués, madame la députée, sont des faits d'une violence extrême. Ils incarnent ces vents mauvais évoqués par le Président de la République qui soufflent sur toute la France. Vous avez évoqué la situation de cette étudiante de l'université Paris-XIII. Je sais que ma collègue Frédérique Vidal a reçu le président de l'université, que cette jeune femme a été reçue, qu'une enquête a été engagée.

Nous devons prendre de façon systématique la menace au sérieux. Dès samedi soir, comme le Premier ministre l'a rappelé, j'ai demandé aux préfets de renforcer les rondes et les patrouilles autour des lieux sensibles. Nous ne devons laisser passer aucun propos antisémite. Ainsi, à ma demande le préfet a fait un signalement au procureur à l'encontre de l'imam de Toulouse qui appelait au meurtre de juifs. La justice fait aussi son travail.

Dès le printemps le Premier ministre a lancé un plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Le Gouvernement agit, via par exemple la mise en place de la pré-plainte en ligne, par le doublement des effectifs de la plate-forme PHAROS – plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements – de lutte contre les discours de haine et de discrimination et il agit au quotidien parce que jamais nous ne devons baisser les bras. Nous devons chaque jour faire reculer le racisme et l'antisémitisme.

Chacun de nous ici est dépositaire de ce message d'humanisme. Il est, madame la députée, notre commun.
(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [Mme Olivia Grégoire](#)

Circonscription : Paris (12^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1313

Rubrique : Droits fondamentaux

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [31 octobre 2018](#)